



ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



SNPHARE

Madame SORRENTINO
Directrice Générale CHU GRENOBLE
CS 10217
38043 Grenoble CEDEX 9

Objet : préavis de grève illimitée à partir du 1^{er} novembre 2022

Madame la Directrice

J'ai l'honneur de déposer auprès de vous un **préavis de grève illimité à partir du mardi 1^{er} novembre 2022**. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels médicaux, soignants et administratifs du service d'accueil des Urgences adultes Michallon du CHU de Grenoble quels que soient leurs statuts. Ce mouvement est conforme aux articles L2512-1 à 5 du Code du travail sur l'exercice du droit de grève dans la fonction publique.

La cessation du travail pourra intervenir à compter du mardi 1^{er} novembre 2022 à 0 heures sans limitation de durée. Elle concerne les soins et actes administratifs effectués de jour ou de nuit.

Le SAU traverse depuis plusieurs mois une période excessivement compliquée notamment liée au nombre grandissant de patients (actuellement une quarantaine tous les matins) stocké aux urgences parfois plusieurs jours faute de lit d'hospitalisation. Malgré les efforts et propositions des urgentistes, aucune mesure ne permet une inversion de cette tendance. Il s'agit d'une véritable situation de maltraitance institutionnelle à l'égard des patients comme des professionnels du service. Cette situation amène un épuisement des professionnels et leur fuite, aggravant encore ces difficultés.

Les professionnels du service demandent la mise en place de mesures urgentes permettant de mettre fin à la stagnation induite de nombreux patients au sein du service d'accueil des urgences faute d'un aval suffisant et organisé pour accueillir ces patients non programmés.

Cette organisation devra principalement répondre aux besoins concernant les patients psychiatriques, les patients âgés polypathologiques et les patients relevant d'une prise en charge de médecine polyvalente.

L'équipe des urgences reste bien évidemment investie dans sa mission, ouverte à la négociation avec le directoire et la commission médicale d'établissement et prête à étudier toute proposition permettant une issue à cette situation.

Veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes sentiments respectueux.

Dr Marc NOIZET
Président SUDF

Dr Jean-François CIBIEN
Président APH

Dr Eric LE BIHAN
Président SNPHARE

Samu-Urgences de France

Web : <https://www.samu-urgences-de-france.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/samuurgencesdefrance/>

YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UC0xZH-u385z28AjC4R3Yh2w/>

Instagram : <https://www.instagram.com/sudf.official/>

Tweeter : https://twitter.com/SudF_Officiel